



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA STATISTIQUE

24 octobre 2013



Ordre du jour

1. Accueil et présentation du Conseil supérieur de la statistique – Prof. Henri Sneessens
2. Le système statistique luxembourgeois – un état des lieux – Nico Weydert
3. Missions et modalités de fonctionnement du Conseil supérieur de la statistique – Dr Serge Allegrezza
4. Divers



PRÉSENTATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA STATISTIQUE

PROF. HENRI SNEESSENS



Historique (1/2)

- Créé par la loi du 14 juillet 1971
- Modifié par le règlement du 4 avril 1984
- Bilan:
 - « Après 16 ans de fonctionnement, le bilan du Conseil supérieur de la statistique n'est guère enthousiasment. » (Als Georges 1990).
- Par après la situation ne s'est pas améliorée
 - Trop grand
 - Mélange fournisseurs/producteurs/administrations



Historique (2/2)

- Réorganisation avec la réforme de la loi organique du STATEC en juillet 2011
- Création de deux organismes à vocation distincte:
 - Conseil supérieur de la statistique
 - Organisme consultatif de haut niveau
 - Représentation de la société civile
 - Respect du Code de bonnes pratiques de la statistique
 - Comité des statistiques publiques
 - Coordination du système, utilisation efficiente des ressources en minimisant la charge administrative



Base légale et composition

- Base légale
 - Loi du 10 juillet 2011 portant organisation du STATEC (art.9)
 - Constitué auprès du Ministre de l'Economie qui nomme les membres
 - Règlement grand-ducal du 12 mars 2013
 - 10 membres et 1 observateur
 - Utilisateurs de données
- Représentation de la société civile au sens large



Membres du Conseil supérieur de la statistique

- STATEC
- Université du Luxembourg
- Conseil de presse
- Service information et presse
- Conseil supérieur pour un développement durable
- Banque Centrale du Luxembourg (observateur)
- Chambres professionnelles:
 - Salariés
 - Commerce
 - Métiers
 - Fonctionnaires et employés publics
 - Agriculture



LE SYSTÈME STATISTIQUE LUXEMBOURGEOIS

**NICO WEYDERT
DIRECTEUR ADJOINT**



Le système statistique luxembourgeois – un état des lieux - Définition

- Règlement 223/2009 « Loi statistique européenne »
- Article 4 Système statistique européen (SSE) = partenariat Eurostat et instituts nationaux de statistique et autres autorités nationales
- Partenariat à différents niveaux
- Le SSE se veut premier fournisseur de statistiques de qualité sur l'Europe
 - A cette fin Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (2005 et 2011)
- European Statistical Governance Advisory Board (ESGAB)



Le système statistique luxembourgeois – un état des lieux – Niveau national (1/2)

- Article 5 INS et autres autorités nationales:
- Chaque Etat membre désigne une autorité nationale chargée de coordonner activités statistiques au niveau national. Point de contact pour Eurostat. Au Luxembourg, c'est le STATEC.
- Le STATEC communique à Eurostat la liste des autres autorités nationales qui fournissent des statistiques européennes.
- Système statistique national existe de facto. Système vivant implique coordination, coopération dans un but précis et défini dans un programme.



Le système statistique luxembourgeois – un état des lieux – Niveau national (2/2)

- Composantes nationales sont hétérogènes:
- Organismes plus développés comme STATEC et CEPS
- Moins développés (Economie rurale, Santé)
- Très petits



Points forts et points faibles

- Quantité impressionnante de statistiques pour la taille du pays
- Aspect confidentialité bien géré
- Souvent sous format difficilement réutilisable (PDF). Viser intégration sur le Portail des statistiques
- Parfois retard ou absence de données
- Améliorer le recours aux données administratives
- A l'aube d'une collaboration institutionnelle (Comité des statistiques publiques). Eviter les doubles emplois et la surcharge administrative.



MISSIONS DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA STATISTIQUE

**DR. SERGE ALLEGREZZA
DIRECTEUR**



Missions du Conseil supérieur de la statistique (1/2)

- Exerce des fonctions consultatives auprès du STATEC
- Faire des propositions (rôle plus actif):
 - Elaboration de statistiques présentant un intérêt général
 - Amélioration des travaux statistiques
- Emet son avis sur toutes les questions que le ministre décide de lui soumettre
- Peut se saisir de toutes les questions qui concernent les statistiques publiques et le système statistique
- Peut soumettre au ministre des recommandations



Missions du Conseil supérieur de la statistique (2/2)

- Avis sur:
 - Le rapport d'activités et le programme de travail (statistiques études et recherche)
 - Les travaux et décisions du Comité des statistiques publiques
 - Les priorités et les grandes orientations des statistiques publiques
 - La qualité du système statistique luxembourgeois et sa capacité à répondre aux besoins des utilisateurs
 - La mise en œuvre du Code de bonnes pratiques



Organisations similaires à l'étranger

- Conseil national de l'information statistique (France)
- Conseil supérieur de la statistique (Belgique)
- Statistischer Beirat (Allemagne)
- European Statistical Governance Advisory Board (ESGAB)



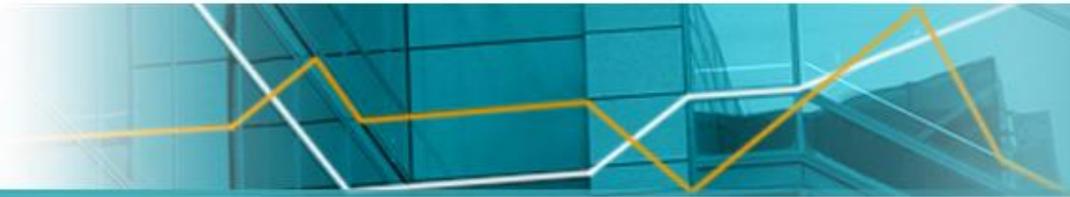
Fonctionnement du Conseil supérieur de la statistique (1/2)

- Réunion au moins une fois par an
 - Convocation du président
 - Demande de 4 membres
- Résolutions:
 - Majorité des voix
 - Prépondérance de la voix du président en cas d'égalité
- Secret des délibérations



Fonctionnement du Conseil supérieur de la statistique (2/2)

- Règlement interne avec l'accord du ministre
- Experts avec l'accord du ministre



DIVERS



Conférence: International Year of Statistics

The screenshot shows the website for the International Year of Statistics conference in Luxembourg. The header features a stylized 'V' logo on the left, the title 'INTERNATIONAL YEAR OF STATISTICS LUXEMBOURG - NOVEMBER 26-27, 2013' in the center, and the 'STATISTICS 2013' logo on the right. A green navigation bar contains links for HOME, NEWS, PROGRAM, REGISTRATION, VENUE, ABOUT, ABSTRACTS, SPONSORS, and CONTACT. Below the navigation bar, the date 'TUESDAY, OCTOBER 15, 2013' and social media icons for Facebook and LinkedIn are visible. The main content area is split into two columns. The left column contains an invitation from CRP-SANTÉ, CEPS/INSTEAD, UNIVERSITY OF LUXEMBOURG, STATEC, ARTEMIS, and SOGETI, stating the conference will be held at the Parc Belle-Vue Hotel in Luxembourg on November 26-27, 2013. The right column is titled 'SPONSORS' and lists 'Silver Sponsors' as 'infas' and 'Bronze Sponsor' as 'SOGETI'. The footer contains logos for CRP-SANTÉ, CEPS/INSTEAD, UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG, STATEC Luxembourg, ARTEMIS Information Management, and SOGETI.

INTERNATIONAL YEAR OF STATISTICS
LUXEMBOURG - NOVEMBER 26-27, 2013

STATISTICS 2013
INTERNATIONAL YEAR OF STATISTICS

HOME NEWS PROGRAM REGISTRATION VENUE ABOUT ABSTRACTS SPONSORS CONTACT

TUESDAY, OCTOBER 15, 2013 [f](#) [in](#)

**CRP-SANTÉ, CEPS/INSTEAD,
UNIVERSITY OF LUXEMBOURG, STATEC, ARTEMIS and SOGETI**

have the pleasure to invite you to
the 'International Year of Statistics' Conference,

which will take place at the Parc Belle-Vue Hotel
in Luxembourg
on November 26-27, 2013.

SPONSORS

Silver Sponsors

infas

Bronze Sponsor

crp SANTÉ
CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC

CEPS
INSTEAD

uni.lu
UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

STATEC
Luxembourg

ARTEMIS
Information Management
Since 1991

SOGETI